



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 20
juin 2014

Vers le Nouveau Pôle industriel de Petit-Couronne : un projet porteur d'avenir et d'emplois

Aujourd'hui, à la Préfecture de Région, s'est tenu le comité de pilotage pour le repositionnement du site de Petit-Couronne.

Sous l'égide du Préfet, cette instance a été mise en place par le Gouvernement en avril 2013, au lendemain de l'annonce de la liquidation judiciaire de la raffinerie par le tribunal de commerce de Rouen. Pendant un an, elle a mobilisé tous les services de l'Etat, les élus du territoire – député de la circonscription, maire de la commune, les présidents de la Métropole, de la Région, du Département – et les services des collectivités locales, associé le Grand Port Maritime de Rouen, les filières économiques régionales ainsi que des représentants des salariés, activé le réseau de l'Agence française pour les investissements internationaux.

La feuille de route du comité de pilotage comportait trois missions majeures.

- La mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi pour les salariés de la raffinerie. A ce jour, sur les 449 salariés concernés, trois sur quatre ont retrouvé une perspective : contrat de travail, formation, mesure de retraite ou de pré-retraite, projet de création d'entreprise.

- La mise en sécurité du site et des installations, sous la responsabilité de la liquidatrice judiciaire et le contrôle de la DREAL.

- L'avenir industriel du site de Petit-Couronne, 240 hectares au cœur de l'agglomération et de la vallée de la Seine, pour créer de l'activité et des emplois. Fin avril dernier, en l'absence continue de repreneur viable pour l'activité raffinage, une nouvelle étape a commencé. Le juge commissaire du tribunal de commerce a retenu l'offre des groupes BOLLORÉ et VALGO.

Ce matin, les dirigeants de VALGO, BOLLORÉ et du Groupe EIFFAGE, qui a rejoint le projet, ont présenté au comité de pilotage leur programme ambitieux pour la dépollution et la remise en état du site d'une part, d'autre part pour sa réindustrialisation (activités de R&D et cluster de PME environnementales, zone pour la réserve de combustibles, création d'un biocentre, construction d'une plateforme logistique multimodale sécurisée).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce projet économique d'ensemble représente plus de 400 emplois à l'horizon 2019, dont une centaine dans un premier temps, et plus de 200 millions d'euros d'investissements privés.

Le Nouveau Pôle industriel de Petit-Couronne marque un nouveau départ pour le site, porteur de croissance, d'emplois, d'avenir, pour la commune, l'agglomération et la région. C'est le résultat de la mobilisation constante de l'Etat, des collectivités territoriales et des acteurs économiques qui ont choisi d'investir sur le site.

Alors que s'engage une nouvelle dynamique pour le renouveau industriel à Petit-Couronne, ensemble, nous resterons mobilisés pour ce site comme nous l'avons été inlassablement, attentifs à la concrétisation des engagements et actifs pour la réussite de ce projet et le développement économique du territoire.

Guillaume BACHELAY, Député de Seine-Maritime - Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie - Dominique RANDON, Maire de Petit-Couronne - Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Région Haute-Normandie - Nicolas ROULY, Président du Département de Seine-Maritime

